

AVANT-PROPOS

La croissance enregistrée ces dernières années en Afrique rappelle avec force l'urgence de la transformation structurelle. Cette croissance devrait se poursuivre à moyen terme sous l'effet de la hausse de la demande intérieure, qui s'explique principalement par la progression de la classe moyenne, l'amélioration de l'environnement des entreprises à l'échelle régionale, et de la gestion macroéconomique, l'accroissement des investissements publics, notamment dans les infrastructures, le dynamisme du secteur des services et le resserrement des liens avec les économies émergentes dans le domaine du commerce et de l'investissement.

L'Afrique ne peut cependant se contenter d'une croissance marginale. Le continent doit franchir un grand pas en avant pour parvenir à des résultats économiques durables, sans laissés pour compte et porteurs de transformation. La transformation structurelle des économies africaines par l'industrialisation est impérative. La structure actuelle des exportations de marchandises, dominées par les produits bruts et non transformés, n'est pas propice de développement recherché. Ce fait a été clairement établi dans plusieurs éditions précédentes du *Rapport économique sur l'Afrique*. Le présent rapport s'appuie sur les éditions de 2013 et 2014, qui préconisaient l'industrialisation fondée sur les produits de base et soulignaient le rôle important de la politique industrielle dans la transformation structurelle.

La présente édition a pour point de départ la relation symbiotique entre le commerce et l'industrialisation, et met en exergue le rôle et la place de la politique commerciale et du commerce dans le processus d'industrialisation. Le commerce peut, sous certaines conditions, promouvoir l'industrialisation, mais il peut aussi mener à la désindustrialisation. Le message central du présent rapport est donc que l'industrialisation fondée sur le commerce ne peut se faire automatiquement et qu'elle va nécessairement de pair avec une politique appropriée.

Le rapport attire l'attention sur la structure des exportations africaines et sur le fait qu'il faut apporter de la valeur ajoutée aux exportations en recourant à la transformation et à d'autres activités industrielles. Il dégage le rôle de la politique commerciale dans la promotion des biens intermédiaires, à savoir, créer, valoriser et intégrer ces produits dans des chaînes de valeur. Il est important de suivre cette direction pour intégrer la dynamique du commerce et de la production industrielle modernes dans les tâches et activités, et pas seulement dans les produits finis.

Pour participer efficacement aux chaînes de valeur mondiales, il faut investir dans des compétences propres aux différents secteurs, dans le capital humain, dans les infrastructures et dans les services financiers, et mettre en place un cadre d'orientation favorable. Une fois ces paramètres réunis dans la plupart des pays africains, le commerce intra-africain et les chaînes de valeur régionales peuvent être mis à profit pour des échanges d'expérience et favoriser les économies d'échelle, facilitant ainsi l'industrialisation de l'Afrique et, au bout du compte, son insertion dans les chaînes de valeur mondiales. Le rôle pivot des chaînes de valeur de services et, partant, la nécessité d'en renforcer le commerce, sont des éléments essentiels de la production et du commerce modernes.

Dans le présent rapport, la CEA s'intéresse aussi au grand nombre d'accords commerciaux que négocient actuellement les pays africains et note avec préoccupation le rôle réservé à l'industrialisation dans ce processus. Elle met en évidence le fait que l'Afrique doit s'assurer que son objectif en matière d'industrialisation n'est pas remis en question par ces négociations et accords. Pour progresser sur la voie de l'industrialisation par le biais du commerce, les pays africains devraient passer en revue les divers accords qu'ils ont signés afin de tirer parti de leurs marges de manœuvre. Il pourrait notamment s'agir de renégocier ces accords ou d'obtenir des dérogations et des concessions. Cependant, en adoptant une stratégie durable, les États africains renforceraient

leurs capacités (de négociation, de mise en œuvre, de respect des obligations et de défense des droits) et pourraient mieux tirer profit des divers accords commerciaux auxquels ils sont parties.

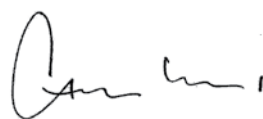
Autre recommandation formulée dans le présent rapport : il est essentiel de procéder par étape si l'on veut que le commerce soit un moteur efficace de l'industrialisation du continent. Le rapport montre clairement l'échelonnement des réformes engagées en matière de politique commerciale est indispensable pour réussir l'industrialisation de l'Afrique. Il est absolument manifeste que la création d'une zone de libre-échange continentale doit précéder la pleine application d'autres accords commerciaux entre les pays africains et le reste du monde.

Les analyses et les réflexions figurant dans le présent rapport sont fondées sur l'examen approfondi des questions en jeu et sur dix études de cas de pays, consacrées à l'évaluation de politiques commerciales, notamment dans la perspective de l'industrialisation. Il est aussi question du fait que, pour favoriser l'industrialisation, les politiques commerciales doivent nécessairement être sélectives. Le rapport traite aussi de la cohérence à établir, d'une part, entre la stratégie de développement et la politique commerciale, et d'autre part, entre la politique commerciale et la politique industrielle, au niveau national.

L'adoption et le renforcement d'une politique commerciale très sélective fondée sur une analyse empirique rigoureuse, soigneusement conçue pour promouvoir l'efficacité des entreprises bien établies et protéger les industries naissantes, éviter les externalités négatives de la politique et faire passer le développement industriel avant d'autres objectifs, constitue un pas important vers l'industrialisation par le commerce. Une telle politique doit être assortie de délais, progresser vers les objectifs fixés et faire régulièrement l'objet d'un suivi et d'une évaluation utilisant des indices de référence.

La politique commerciale n'est pas la solution miracle pour le développement industriel de l'Afrique, quel que soit son rôle majeur dans le processus d'industrialisation. Certaines politiques complémentaires sont compatibles avec les politiques commerciales et industrielles et ont une importance fondamentale. Les pays africains se sont déjà engagés à mettre en œuvre des programmes d'action dans le cadre du Plan d'action pour stimuler le commerce intra-africain, dans lequel la plupart des politiques complémentaires sont clairement définies.

Enfin, comme il n'y a pas de solution unique, le présent rapport fournit un cadre rigoureux dans lequel les pays africains ont tout loisir de réévaluer leur politique commerciale et de définir la voie qu'ils préfèrent emprunter pour parvenir à la transformation structurelle et à la réalisation des objectifs fixés. J'espère que la Vision africaine, les pays africains, les communautés économiques régionales et les autres parties prenantes trouveront dans le présent rapport une nouvelle source d'inspiration pour promouvoir davantage l'industrialisation fondée sur le commerce.



Carlos Lopes

Le Secrétaire général adjoint de l'ONU
et Secrétaire exécutif de la CEA